



CERCLE DE TIR AVIA OFFENBERG CLUB FLORENNES

Att.de tous les membres de l'AOC

Florennes, le 13 mars 2020

Objet : Mesures prises par le Comité Directeur de l'AOC suite aux directives du « conseil de sécurité National »

Chers Membres

Par la présente, le Comité du Cercle de Tir de Florennes a décidé de prendre les mesures suivantes.

- L'accès aux installations est interdit jusqu'à nouvel ordre.
- Les tirs individuels ou en groupe sont interdits.
- Les responsables de tir/Commissaires de tir ainsi que les compétiteurs n'ont plus accès aux installations et ne peuvent donc, ni ouvrir les installations, ni autoriser les tirs.
- Les championnats sont momentanément suspendus (consulter le site URSTBF pour info)
- Des directives vous seront communiquées concernant les LTS provisoires, examens manipulations, et autres (cachet, etc...)

Nous vous demandons de respecter scrupuleusement ces directives vu le contexte actuel. Si d'autres informations nous parviennent elles vous seront communiquées via notre site (aocflorennes.be) et Email par notre secrétaire.

Si vous côtoyez des membres n'ayant pas la possibilité de nous lire (Email, site internet) faite le relais en communiquant les informations.

Vous souhaitant bonne réception de ce courrier, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations sportives.

Le Comité Directeur AOC